



LE RELAIS

330 Bd Leconte de Lisle
31800 SAINT-GAUDENS
☎ 05.61.95.31.24
lerelais.ades@sfr.fr

PROJET DE SERVICE

CENTRE D'HEBERGEMENT D'URGENCE

LE RELAIS



Organisme gestionnaire : ASSOCIATION ADES Europe
Affiliée à la Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfant (CNAPE)
Association reconnue d'utilité publique agréée association nationale d'éducation populaire.

Lieu-Dit « Le Pitarlet » 09160 PRAT BONREPAUX
☎ 05.61.96.19.65 📠 05.61.96.27.27
adeseurope@wanadoo.fr

Présentation du C.H.U. « Le Relais »

Le centre « LE RELAIS » est basé au Saint-Gaudens, 330 boulevard Leconte de Lisle.

Il est ouvert tous les jours, 24h/24, week-end et jours fériés de 17 h 30 à 9 h 00 du matin. Il propose le gîte, le couvert et l'accès à l'hygiène dans un lieu sécurisé sous conditions.

Il accueille des personnes majeures isolées femmes, hommes et couples selon les capacités d'accueil décrites.

Les personnes sont orientées par et via :

- la plateforme 115, partenaires sociaux, police, gendarmerie, hôpitaux,
- notre service de la Maraude (*mobilisé du 1^{er} novembre au 31 mars*),
- une initiative personnelle ou par les partenaires (accueil de jour ou autres cités plus bas.)

A – LE PUBLIC ACCUEILLI ET L'OBJECTIF DE CE SERVICE :

Ce centre s'adresse à un public de la rue, très désocialisé, en grande précarité. Dans ce contexte, ce lieu d'accueil de nuit peut devenir une première étape pour qu'ensuite, l'accompagnateur social engage avec la personne, un processus d'accompagnement, administratif, social, médical, économique. Au-delà, cela peut permettre à la personne de se reconstruire progressivement et de la conduire vers un hébergement adapté. En effet, si un projet et une volonté de « s'en sortir » sont avérés, l'accompagnateur social l'aidera dans ses démarches.

Synthèse des objectifs :

- Accueillir d'urgence et « sans tri » des personnes sans domicile pour différentes raisons :
 - Personnes sans domicile fixe et en grande précarité,
 - Personnes « exclues » temporairement de leur domicile pour motif de violence, de sinistres, etc...
- Accueillir en places de stabilisation avec accompagnement social avec pour but l'appropriation des conditions nécessaires à l'accès à un logement autonome,
- Fonction SAMU social en hiver. (Cf. Service de la Maraude du 1^{er} novembre au 31 mars)

B - LES MOYENS MATERIELS ET HUMAINS :

L'accueil de nuit dispose d'une capacité de 14 places réparties de la manière suivante :

- 10 places en CHU,
- 4 places en stabilisation.

1) Les moyens matériels :

- Bâtiment (ex-maison d'habitation transformée en 6 chambres, avec cuisine, bureau et salle d'accueil, 5 salles de bains, 2 toilettes, une salle télévision, une salle repas et un vestiaire) et fluides afférents mis à disposition par la municipalité de SAINT-GAUDENS.
- 2 chalets

Ces bâtiments n'étant pas très adaptés au service à rendre, nous avons aujourd'hui la garantie par la Municipalité de SAINT-GAUDENS d'une future construction en dur, aux normes handicapés : **nous vous laissons l'avant-projet en annexe.**

- Un véhicule de 9 places permettant les déplacements des usagers, les besoins matériels et administratifs et la « maraude sociale » en période hivernale.

2) *Les moyens humains :*

- Une direction associative avec une délégation de responsabilité par site.
- Un service administratif et financier centralisé.
- 4 Agents d'accueil / surveillants de nuit (3 CDI et 1 CUI) .
- Un accompagnateur social (1 CDI), responsable d'équipe, 13 ans d'expérience.

Notons que par demande expresse des autorités, notamment sur la période hivernale, l'équipe peut être renforcée pour faire face aux mises à l'abri, et ce, en partenariat avec l'Etat et la Mairie.

C - LES MISSIONS DE L'EQUIPE :

Pour répondre aux objectifs présentés plus haut, une équipe se relaye tous les jours de l'année.

1) L'équipe de nuit « personnel – agent d'accueil » assure :

- L'accueil des personnes à partir de 17 heures 30,
- L'installation des personnes pour le repos en chambre ou dans l'espace partagé,
- Le respect de l'hygiène (soin de « soi » et des « autres »),

- La gestion des conflits : ces situations (*état d'ébriété /manque de place /heure dépassée -fermeture de l'accueil à 23H*) peuvent parfois générer une certaine violence liée à la frustration des personnes qui pensent trouver une place en venant pour la nuit.
- le respect du cadre d'accueil,
- L'animation de la veillée jusqu'à 23 heures : jeux, discussions, informations, télévision
- La sécurité des personnes et des lieux pendant toute la nuit,
- La disponibilité nécessaire à l'écoute de celui ou celle qui est arrivé quelle que soit l'heure,
- Le service d'un repas élaboré pour le soir et d'un petit déjeuner.

2) *L'accompagnateur social assure :*

- L'encadrement de l'équipe,
- La réception des appels du 115 et autres,
- L'accueil, l'écoute, le réconfort,
- La maraude hivernale,
- L'orientation et l'accompagnement.

Revenons vers sa mission d'accompagnement.

Celle-ci consiste à l'accompagnement social dans et vers le logement. Elle est centrée sur la personne, ses besoins et ses attentes.

Une fois ces éléments évalués l'accompagnement est élaboré sur la base d'un « contrat » par lequel la personne prend conscience de son implication dans son projet de réinsertion et mesure l'étendue de ses droits ainsi que de ses devoirs.

De leur parcours et de leurs particularités dépendra le temps nécessaire à leur réinsertion : les personnes rencontrées sont des publics en situation de précarité cumulant des difficultés sociales.

La trame du « contrat » est à adapter à chaque situation rencontrée.

Les grandes étapes seront :

✚ Accompagner

- o Projet individualisé et évaluation globale de la situation du ménage.

✚ Contractualisation

- o Rédaction du projet individuel et social avec le ménage,
- o Mise en œuvre du projet,
- o Evaluation du projet individuel.

✚ Accompagnement du projet logement

- o Savoir chercher,
- o Savoir louer,
- o Savoir habiter.

✚ Dans le logement

- o L'attribution du logement,
- o L'aide à l'emménagement dans le logement,
- o L'aide ponctuelle au ménage durant la période d'installation.

Notons que des formations seront programmées tout au long de l'année comme celles des gestes aux premiers secours ou plus professionnelles. (Surveillant de nuit qualifié, travailleur social ...)

De même, un soutien aux professionnels sera mis en place par le biais de l'Analyse de la Pratique.

D - PRESTATIONS PROPOSEES PAR LE C.H.U LE RELAIS :

- Accueil,
- Douches,
- Consignes,
- Repas du soir,
- Petit déjeuner,
- Ecoute, réconfort, orientation,
- Mise à disposition d'un lave-linge et d'un sèche-linge,
- Permanences sociales,
- Orientations médicales et administratives.

E – DUREE DU SEJOUR ET FONCTIONNEMENT DU SERVICE :

1) *Durée du séjour*

La durée du séjour est soumise au principe de continuité de l'hébergement. Elle est définie en fonction des objectifs fixés à votre entrée et réévaluée régulièrement. Toute personne accueillie est tenue de se donner les moyens d'atteindre ces objectifs ; dans le cas contraire, l'équipe éducative peut mettre fin à l'hébergement proposé.

Avec stabilisation (inscription dans une démarche : demande d'accès au logement, recherche active d'un emploi ou travail temporaire), l'accueil peut être prolongé d'un à six mois renouvelables.

2) Fonctionnement du service

L'accueil des personnes se fait à partir de 17h30 jusqu'à 23h.

Les personnes sont accueillies dans une salle commune où une collation, un repas chaud leur sont proposés.

Une salle télévision est à leur disposition.

Un membre de l'équipe est présent pour animer ces moments et prend le temps d'échanger avec ces personnes.

Le réveil s'effectue chaque matin à 7 heures.

Le petit déjeuner est servi de 7h à 8h00. Il peut être ouvert à toute personne de la rue souhaitant une collation chaude du matin.

F - LE SERVICE DE LA MARAUDE :

Le service de maraude du CHU Le Relais est organisé du 1^{er} novembre au 31 mars et peut être prolongé si les conditions climatiques sont défavorables.

Les tournées de maraudes sont effectuées essentiellement le mercredi soir par l'accompagnateur social et les autres soirs par des bénévoles disponibles. Elles débutent aux alentours de 18h pour se terminer généralement vers 20h.

Les pratiques professionnelles mobilisées par les intervenants de la maraude sont fondées sur le respect des personnes et une volonté claire et affirmée de recueillir leur consentement avant de les prendre en charge.

Ce service est donc une prémisse intéressante qui permet d'établir une relation de confiance entre les personnes vivant dans la rue et l'équipe.

Un cheminement peut, dès lors, être construit à partir d'une base de repos et d'un repas chaud pour produire un travail commun au bénéfice du projet de la personne.

G - LES PARTENAIRES :

Nous collaborons avec un réseau de partenaires sociaux toujours aussi efficaces, notamment :

- L'Etat dans le cadre de son champ de compétences (ex : DDCS 31) par conventions annuelles,
- Mairie de SAINT-GAUDENS (subvention + mise à disposition des locaux avec fluides),
- Centre Hospitalier de SAINT-GAUDENS (fourniture de repas et d'entretien des literies),
- CIAS,
- SPIP (convention d'hébergement pour publics suivis par eux dans le cadre de leur suivi)
- Conseil Général de la Haute-Garonne,
- CAF,
- Mission Locale
- Maison des Chômeurs
- Le Centre d'Addictologie
- Secours Populaire,
- Secours Catholique,
- Emplois aidés (Pôle Emploi),
- Le FJT, le CHRS ainsi qu'Emmaüs
- Dons divers ponctuels
- Commissariat
- Gendarmerie, etc...

H - LES PERSPECTIVES POUR LES ANNEES A VENIR :

Ce projet élaboré en partenariat avec la Mairie de SAINT-GAUDENS, permettra sans aucun doute, d'accueillir ce public en difficulté, dans de meilleures conditions.

L'infrastructure ainsi pensée sera repérante, sécurisante et facilitera la relation de confiance entre la personne et l'équipe.

Dans un deuxième temps, nous élaborerons un projet de social en associant les équipes, les partenaires opérationnels et institutionnels dans un projet plus partagé et faisant sens commun.

Enfin, nous affinerons notre plan d'action, en s'efforçant de mettre un place un meilleur suivi de la personne en proposant la création d'un accueil de jour, forts de l'expérience que nous possédons sur SAINT-GIRONS.